 Loriges, le 28 juin 2025

Bonjour à toutes et tous

Suite à l’orage de mercredi soir, nous sommes tous mobilisés et je tiens à remercier vivement toutes les personnes qui ont aidé à rétablir la circulation dans la nuit de mercredi.

Deux jours sont passés et nous devons maintenant dégager toutes les branches qui ont été cassées et qui dans l’urgence ont été mises sur le côté. La commune avec notre agent Christophe Lefebvre se chargera de toutes les branches tombées des arbres de la commune.

Pour les particuliers, nous mettons en place un lieu de stockage à côté du n°1 rue de la croix Jardot où vous pourrez déposer vos branches cassées, le SICTOM se chargera de leur évacuation plus tard.

Je vous demande de stocker vos branches de manière ordonnée afin de pouvoir en stocker le plus possible.

Je vous rappelle que ce lieu de stockage est réservé uniquement aux personnes de la commune.

Je suis passé chez beaucoup d’entre vous et je continuerai mes visites. Si je n’arrive pas à vous rencontrer, soyez assuré de tout mon soutien et je reste à vos côtés.

J’ai demandé le classement de notre commune en catastrophe naturelle donc je reviendrais vers vous dès que j’aurai plus de renseignement.

Malheureusement je n’ai pas l’adresse mail de tout le monde alors n’hésiter pas à transmettre ces informations à votre entourage. A partir de lundi, le document papier sera déposé dans les boites aux lettres mais il est disponible dès aujourd’hui sur notre site internet.

Ensemble restons solidaires

 Votre Maire, Henri MARCHAND.